

# Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

moins, le prix et de *fr. 15 le mille*; en-dessous de 5000, il est de fr. 18; c'est-à-dire un prix bien inférieur à celui des bouchons de liège. Disons encore, pour terminer, que le bouchage se fait très facilement. Quant au débouchage, qui a bien aussi son importance, vous le reconnaîtrez, il n'offre guère non plus de difficulté et s'effectue sans efforts, au moyen du tire-bouchon ordinaire, quand on enfonce le bouchon à ras; si on le laisse dépasser le goulot de quelques millimètres, on débouche avec une petite pince, ne détériorant pas le bouchon, en sorte qu'on peut utiliser ce dernier plusieurs fois.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que l'avenir donne raison à cette nouvelle industrie qui crée au fond un produit national, puisqu'elle prend dans le pays ses matières premières, conservant ainsi les sommes importantes payées chaque année à l'étranger, pour l'introduction de près de 100 millions de bouchons.

M. D. C.



## Communications.

### Origine de quelques lieux-dits de la Suisse romande.

M. H. Jaccard, le botaniste bien connu, maître au Collège d'Aigle, commence la publication d'une série d'articles sur l'*origine de quelques lieux-dits*. Nous en tirons ce qui suit, comme concernant plus particulièrement les forêts.

**Agreblais**, dévaloir et forêt voisine de St-Gingolph; du patois *aggreblai* = le houx (du latin *acrifolium*).

**Agriblieray**, forêt sur Blonay = forêt ou abonde le houx.

Les **Allevays**, maison sur Trélex, Nyon; du patois *allevai*, repousses du hêtre coupé, *bou allevai*, bois taillis; du latin *allevatus*, part. de *allevare*, relever, repousser.

L'**Alliaz** divers: du bas latin *legia*, *leia*, forêt, latinisation du mot germanique *laidó* = conduite; le premier sens de laie étant route dans une forêt, puis forêt. *Bellelay* = belle forêt.

**Allier** — **Allières**, divers: du vieux français *allier* = alizier ou sorbier.

**Arbarey** — **Erberey** — **Arborex** — divers bois et forêts: du latin *arboretum* lieu planté, couvert d'arbres.

**Arcossey**, loc. à Ollon: du patois *arcossay*, nom de l'argousier et du nerprun cathartique.

**Ardennaz** — forêt Orbe: le même que la forêt des Ardennes, France, *ar* = le, et *denn* = profond = le bois, la forêt profonde.

**Ars** — **Arsas** — **Arsaz**, patois *Arzé*, nom très fréquent dans les Alpes vaudoises et fribourgeoises, plus rare dans le Jura, du participe *ars*, du vieux verbe *ardre*, latin *ardere*, brûler; désigne des terrains défrichés par le feu. — Le même mot *ars* se retrouve dans le romanche *God Ars* = forêt brûlée, à Lenz, à Bergün et ailleurs.

**Ayerne** — **Ayer**, villages alpestres et pâturages, de *acer* érable, patois *ayer* et de *acerinus* adjectif, lieu où il y a des érables.

**Bochat** — **Bochet** — **Botzat** (Valais) = fourré, lieu buissonneux.

**Boët**, *Buit*, *Buis*, *Bouis*, *Buet*, *Bouet*, synonymes et diminutifs de bou = bois.

**Bossey**, **Bossy**, plusieurs villages, Vaud et Genève, de *boschetum*, hallier, lieu buissonneux. (A suivre.)



### Rendement de la récolte des graines forestières.

Nous prenons les détails suivants, dans les renseignements publiés chaque année par la maison Heinrich Keller, à Darmstadt.

*Essences résineuses.* La récolte du *pin silvestre* et de l'*épicéa*, comme c'est le cas du reste pour la plupart de nos graines forestières est peu abondante. Elle suffira cependant aux besoins, mais les prix s'en ressentiront, sans cependant atteindre ceux de l'année dernière.

Il est un fait à relever en passant. Autrefois, c'étaient les sécheresses placées à proximité des contrées productives qui pouvaient livrer dans les meilleures conditions de bon marché. Il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce aux facilités apportées dans les transports. Un point tout aussi important pour ces établissements, c'est de savoir comment tirer parti des cônes vides; quand on peut les vendre sous forme d'allume feu, le produit qu'on en retire couvre les frais occasionnés par le transport, alors même que ces graines proviennent de régions éloignées.

Le *mélèze* porte encore moins de cônes que l'année dernière; les prix déjà élevés resteront sensiblement les mêmes.

Le *pin noir* et le *pin de Weymouth* donnent excessivement peu de graines, il faudra donc les payer à des prix élevés.

En ce qui concerne les *essences feuillues* disons que les *glandées* et les *fainées* extraordinairement fortes de l'année dernière devaient forcément laisser supposer que la récolte de 1901 ne serait pas favorable. C'est en effet ce qui a lieu, à l'exception cependant de quelques districts de la Silésie qui donnent une récolte moyenne. Il sera dès

lors très difficile de se procurer des glands et des faines de bonne qualité.

Par contre, le *chêne rouge d'Amérique* produit énormément, si bien que le prix des glands baisse d'année en année, en sorte qu'il est actuellement moins élevé que celui des glands indigènes.

*Erables*: Récolte moyenne pour l'érable plane, très faible pour le sycamore. — *Vernes*: Récolte très faible pour la verne noire, moyenne pour la blanche. De même pour le *bouleau* et le *tilleul à grandes feuilles*; rendement nul pour le *tilleul à petites feuilles*. — Les conditions sont plus favorables pour le *frêne* et l'*acacia*.

Pour la plupart des essences exotiques, on peut se procurer des graines de bonne qualité et à des prix très abordables.

Voici quelques prix de la maison Steingæsser, à Miltenberg s. Main :

Pins	75 %	de germination,	fr. 412,—
Epicéas	75 %	" "	" 185,—
Mélèzes	75 %	" "	" 275,—
Sapins	45 %	" "	" 62,—
Hêtre		" "	" 46,—

par quantité de 50 kg.



## Chronique forestière.

### Confédération.

M. *Engler*, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, est nommé directeur de la *Station fédérale des recherches forestières*.

**Droits d'entrée des plants forestiers.** Voici quelques renseignements à ce sujet que nous trouvons dans le No. 181 des tarifs douaniers suisses.

Les plants d'essences forestières, de même que les arbres fruitiers, entrent librement alors que les arbustes, les plantes d'agrément, etc., paient un droit d'entrée de 2 fr., réduit à 1 fr. pour l'Italie, d'après le tarif conventionnel conclu avec ce pays.

Afin d'obtenir l'uniformité désirable, la direction des douanes suisses vient de prendre les dispositions suivantes :

Toutes les plantes de 2 mètres et au-dessous, non éboutées, sont exonérées du droit d'entrée; il en est de même pour les plantes privées de leur cime, dont le diamètre au collet de la racine ne dépasse pas 2 centimètres.

Toutes les plantes ayant plus de 2 mètres, ou qui, éboutées, dépassent le diamètre indiqué, auront à payer un droit d'entrée de 1 fr. par quintal métrique.